

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

=====

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLI-
QUE ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

=====

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

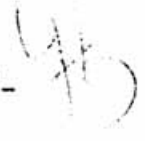
=====

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

=====

85/763 DU 1er/6/85

DECRET N° _____/MTERPPPS.DGFP.DGPCE/AM
portant intégration et nomination de
Mademoiselle NKOLIE Julienne Léocadio
dans les cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des Services Administra-
tifs et Financiers -SAF- (Administration
Générale)./-

LE PREMIER MINISTRE. /- 

=====

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 076/84 du 7.12.84 portant ratification de l'Ordon-
nance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonc-
tionnaires ;
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/426 du 29.12.62 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie A des SAF ;
(/u le décret 62/130/FP du 9.5.62 fixant le régime des rémuné-
rations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut
général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et
à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret 63/81/FP-EE du 26.3.63 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir
les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 84/956 du 8.8.84 portant nomination du Premier
Ministre ;
(/u le décret 84/658 du 13.8.84 portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
(/u le décret 84/860 du 20.8.84 portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement ;
(/u le rectificatif 84/923 du 19.10.84 au décret 84/858 du
13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre 6044/MESS.DGEOC.DOB du 27.12.84 du Directeur
de l'Orientation et des Bourses transmettant le dossier de candidature
constitué par l'intéressé ;
(/u le décret N° 74/229/MJT/DGT/DGPCE du 27.12.84 portant attribution
de certains avantages aux Economistes, statisticiens et les diplômés
des Grandes Ecoles et Instituts d'Enseignement Supérieur de commerce ;

DGP

DGP



ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 62/426 du 29.12.62 susvisé, Mademoiselle NKOLI Julienne Léocadie, née le 4 Décembre 1953 à Lékana, titulaire du diplôme d'Economiste Diplômée, Spécialité : Finances, obtenu à l'Université Karl Marx des Sciences Economiques (HONGRIE), est intégrée dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Administratifs et Financiers -SAP- (Administration Générale) et nommée au grade d'Administrateur des SAP Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions du décret 74/229 du 10.5.74 susvisé, l'intéressée est classée Administrateur des SAP de 2^e Echelon Stagiaire, indice 690.

ARTICLE 3 : Mademoiselle NKOLI Julienne Léocadie est mise à la disposition du Ministère des Finances et du Budget.

ARTICLE 4 : Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressée, sera enregistré, publié au JOFC et communiqué partout où besoin sera./-

Brassaville, le 1er JUIN 1985

Par le Premier Ministre ;

Le Ministre du Travail, de
l'Emploi, de la Refonte de
la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA

A. M. Edouard POUNGUE

Le Ministre des Finances et
du Budget,

Itihi Ossétoumba IEMOUNDEOU

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGEF/DGPE..... 3
DGEF/TST..... 3
DCB..... 3
DGF..... 1
HFE..... 3
DOSSIER..... 3
INTERESSE..... 1
SGCM/EC..... 2